

<http://www.ntbf.net>



## Le contexte

➔ Internet : un luxe pour l'Afrique ? Pourquoi agir dans le cadre éducatif ?  
publié le mardi 1er mars 2005 par [Emmanuel](#)

Le PNUD classe chaque année 180 pays selon leur indice de développement humain. En 2004, les 19 Afrique subsaharienne. Le taux d'alphabétisation des jeunes y est en moyenne de 50%. Celui des adultes, de 12,8% au Burkina et de 19% au Mali.

Alors qu'en France, il existe 330 médecins pour 100 000 habitants, il n'y en a que quatre pour 100 000 et au Mali. Le Burundi en possède quatre fois moins encore. Cette rareté des compétences s'inscrit dans un contexte sanitaire désastreux : alors que, selon l'OMS, le paludisme continue à tuer un million d'Africains chaque année, les ravages de la malaria : selon le PNUD, il touche 37,3% des 15-49 ans au Botswana et 38,8% au Swaziland.

Sur le plan matériel, alors que les réseaux de télécommunications sont très chaotiques et que moins d'un tiers des pays possède une ligne de téléphone, l'électricité et le téléphone sont encore indisponibles dans de nombreux pays.



Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur la nécessité d'œuvrer en faveur du déploiement d'internet. L'accès au réseau représente-t-il une priorité pour l'Afrique ?

Cette question doit être envisagée à la lumière des perspectives offertes par le développement des technologies de l'information et de la communication et par l'observation des usages dans les pays développés.

L'utilisation d'internet facilite l'accès à l'information, le travail en réseau et la valorisation des travaux produits ou des services. Les pays développés bénéficient de cet atout depuis plusieurs années, ce qui constitue une véritable révolution de leur mode de vie. L'internet et la téléphonie mobile ont modifié notre rapport à l'information : nous ont permis d'améliorer considérablement notre efficacité au travail ainsi que nos conditions de vie. Nous trouvons le dernier rapport sur le développement humain pour renforcer la matière de cet article, en un clic, les horaires de cinéma et pouvons visualiser la bande annonce du film qui nous intéresse... Les nombreux avantages offerts par internet.

La société de l'information peut créer une coupure entre ceux qui sont nantis et instruits et qui possèdent d'intelligibilité nouvelles, et les autres, bloqués par les barrières du temps et de l'espace. Ainsi la société porte-t-elle le germe d'une nouvelle fracture : la fracture numérique qui, ne bénéficiant qu'aux pays développés, contribuerait à accroître une fracture économique et sociale Nord/Sud déjà immense. Ce constat rend l'appropriation des nouveaux outils de l'information par les africains afin qu'ils ne restent pas en marge de l'information.

De manière plus optimiste, certains voient dans la société de l'information une chance pour l'Afrique d'effectuer un « saut technologique » en entrant directement dans l'ère de l'information sans passer par l'industrialisation.

L'Afrique doit développer ses infrastructures et ses savoirs-faire afin d'exploiter au mieux le réseau et son potentiel. Elle doit tout d'abord être en mesure de diffuser des contenus : en communiquant du Sud vers le Nord, elle peut valoriser sa culture, ses compétences, sa production scientifique et littéraire... Parallèlement, elle doit développer des compétences « utilisateurs » de manière à ce qu'un maximum d'Africains soit capable d'utiliser les connaissances offertes par l'utilisation d'internet.

Il apparaît par ailleurs que l'introduction de savoirs-faire dans le cadre éducatif offrirait des avantages en améliorant les conditions d'apprentissage, l'internet pourrait impulser un cercle vertueux au sens où les progrès techniques toucheraient la quasi-totalité des secteurs ce qui, favorisant le développement, permettrait de développer des ressources qui pourraient être attribuées en partie à l'amélioration des conditions d'apprentissage... et



Alors que la quasi-totalité des universités africaines est maintenant connectée à internet, les exemples suivants illustrent ce que cette technologie pourrait apporter dans le cadre de l'enseignement supérieur :

- ▶ De nombreuses matières ne sont pas enseignées ou mal enseignées en Afrique du fait de la pénurie de professeurs. L'apprentissage en ligne (e-learning) pourrait constituer une réponse à cette carence. De nombreuses expériences ont été menées en ce sens par des pays africains avec l'appui d'organismes internationaux. Les résultats sont mitigés car il existe un double préalable à la mise en œuvre de ces expériences : des infrastructures et la maîtrise de l'appropriation des technologies par l'apprenant (sans laquelle il sera polarisé sur le fonctionnement de l'outil et ne retiendra pas les enseignements prodigués) ;
- ▶ Internet représente également une réserve documentaire pour les étudiants africains. Pascal Renaud dans la revue *Université* en mars 1997, qu'en « Afrique francophone, par exemple, on constate qu'il y a très peu de centres de documentation, et qu'ils sont tout à fait insuffisants et que l'Internet apporte donc quelque chose d'extrêmement précieux puisqu'il permet l'accès à une sorte de l'

considérable, qui recèle une bonne partie de la production scientifique mondiale. Beaucoup de richesses mais aussi en français » ;

- ▶ Pour les étudiants, internet représente également la possibilité de se renseigner facilement sur les possibilités pour étudier à l'étranger et sur les conditions de leur obtention ;
- ▶ Pour les chercheurs, internet permet de conserver les contacts établis lors des congrès à l'étranger et de rester en distance avec des collègues ;
- ▶ Enfin, internet autorise la valorisation des productions scientifiques des chercheurs africains qui disposent d'un très faible écho sur le plan international en raison notamment du manque d'éditeurs sur le continent.

Dans le cadre de l'éducation de base, la situation est différente : très peu d'écoles sont connectées à internet, la majorité ne dispose pas d'ordinateurs et, dans les zones rurales, il est fréquent qu'elles n'aient même pas accès au téléphone. Dans ces conditions, il paraît difficile, voire totalement inapproprié, de tenter d'introduire le numérique dans ce type de contexte. Les obstacles semblent en effet infranchissables à court ou moyen terme. Le risque serait de dépenser des sommes disproportionnées par rapport aux bénéfices réels d'expériences de ce type. Or, il s'agit de plusieurs millions de dollars que les agences de coopération bilatérales et multilatérales consacrent à cet objectif.



En revanche, il paraît envisageable d'agir dans des contextes éducatifs disposant d'infrastructures satisfaisantes situées dans les villes capitales et certaines villes secondaires correspondent à ce cas de figure. Des programmes de formation ciblés en direction des élèves peuvent également être envisagés en dehors du cadre scolaire. Dans les villes sont généralement au centre de ce type de dispositif. C'est par exemple le cas à Libreville où a été créé en juin 2001 un centre multimédia. Ce centre qui comptait en 2002 une dizaine d'ordinateurs a été financé par la contribution de l'AIMF (dotation en ordinateurs). L'accès est gratuit pour les jeunes et les scolaires.

Enfin, il peut s'agir également de diffuser les compétences en direction des enseignants en intervenant dans la formation des enseignants du primaire et du secondaire. Ces dernières sont fréquemment implantées dans des villes moyennes. Dans ce cas de figure, l'effet escompté est double : on espère en premier lieu que l'enseignement de l'informatique et d'internet, pourra aider les élèves à s'approprier à son tour l'outil multimédia. En second lieu, on attend une amélioration des conditions d'apprentissage des élèves-maîtres. Les avantages attendus sont alors offerts par l'utilisation d'internet dans les universités. Internet offre également dans ce cas de figure une possibilité de mutualisation (cours, réflexion pédagogique...).

L'ensemble de ces constats justifie « le modèle » NTBF. Dans un contexte où très peu d'écoles offrent la possibilité de s'initier à l'informatique, NTBF a développé un modèle qui, aux côtés du système éducatif, vise à assurer la démultiplication durable des compétences.

Concrètement, la branche française de l'association envoie régulièrement à Ouagadougou des formateurs qui sont chargés de transmettre à des adultes, « futurs formateurs » et membres de la branche burkinabè des compétences en conception de produits multimédias. Ces adultes, en contrepartie de ces formations, sensibilisent les enfants à l'utilisation d'outils informatiques. Après une initiation au fonctionnement de l'ordinateur, les enfants développent leurs compétences à travers des jeux éducatifs. Soulignons également que l'apprentissage se fait à travers des logiciels éducatifs libres.



Pour mener à bien cette tâche, elle bénéficie d'une salle de formation située au CIJEF et prêtée par la mairie d'Ouagadougou. Des dons en matériel de la Caisse des Dépôts et du Ministère français de l'économie ont permis d'équiper ce lieu d'une quinzaine d'ordinateurs que l'association a reliés en réseau.

En mars 2005, l'association compte une cinquantaine de formateurs burkinabè, une vingtaine de stagiaires permanents salariés de l'association. Le financement des activités de l'association repose principalement sur ses adhérents et sur les apports ponctuels de son partenaire, l'association FIDEL.